|  |
| --- |
| **NOTE :** |

Nom : Classe :

Prénom : Date :

Épreuve de Calcul de prix

*Matériel non autorisé: aucun les réponses au crayon gris ne seront pas corrigées*

1 Expliquer les termes : la remise de sûretés destinées à garantir le paiement des salaires et charges sociales du personnel affecté au chantier de même que des factures des sous-traitants ou des fournisseurs.

*C'est une preuve de paiement tel que : une quittance de paiement des salaires, une attestation des paiements des contributions sociales, une quittance de paiement des sous-traitants ou des fournisseurs.*

1a Pourquoi cette demande, à quel risque est exposé la DT ?

*Afin d'éviter un paiement à double encouru par le Maître d’œuvre et ceci dû à la potentiel déposition d’une hypothèque légale des artisans.*

2 Expliquer le terme : adjudication à un prix global.

*C'est l'acceptation de l'offre du prix déterminé par la soumission sans acceptation de plus-value.*

3 Qu'est-ce que les frais de soumission ?

*Ce sont les frais inhérents à l'établissement de la soumission, (l’entrepreneur inclus ses frais dans le tarif horaires des collaborateurs)*

4 Différencier : le fournisseur des sous-traitants.

*Les fournisseurs fournissent de la matière et les sous-traitants fournissent une prestation.*

5 Expliquer ce qu'est le compte prorata

*Le compte prorata sert à couvrir les frais qui ne pourrait pas être imputé au responsable car pas annoncé : par exemple (des dégâts causés par un inconnu) de plus il permet de payer les frais d’électricité, d’évacuations des déchets communs.*

6 Expliquer ce qu'est une séance de chantier, et pourquoi ces séances sont-elles importantes.

*Les séances de chantier sont une réunion des divers intervenants du chantier, permettant de réadapter les travaux selon l’avancée du chantier ou selon les changements surgissant lors de la réalisation de celui-ci.*

7 Expliquer : à l'exclusion des déchets spéciaux

*Les déchets spéciaux sont des déchets tel que : batteries, câbles, acide, dégraisseur, peinture, etc… tout ce qui ne se jette pas dans une benne et qui doit être cycler spécialement.*

8 Expliquer : L’entrepreneur prend à ses frais toutes les mesures qui lui incombent pour que la réalisation de l'ouvrage s'effectue sans mise en danger de personnes ou de bien.

*Les frais de mise en œuvre des protections pour la réalisation de l'ouvrage, tel que EPI ou autre doivent êtres pris en charge par l'entrepreneur (tout les frais inhérent à la sécurité des travailleurs du chantier )*

9 Donnez un exemple de : Pendant un délai de cinq ans à dater de la réception, le maître peut signaler un tout le temps les défauts.

*4 ans et 360 jours après la réception de l'ouvrage, le maître d’oeuvre peut signaler les défauts de construction qui devront être réparé sous garantie.*

10 Expliquer : Les droits du maître, à raison des défauts, se prescrivent par 5 ans dès le jour de leur annonce.

*Les droits du maître sont les droits de garantie des objets, la garantie tombe après 5 ans. L’objet n’est plus sous garantie.*

11 à quoi sert une assurance responsabilité civile

*A vous couvrir si vous occasionnez des dommages à d’autres*

12 expliquer ce qu'est, à quoi sert un contrat d'entreprise ?

*Le contrat d’entreprise est un contrat par lequel une des parties (l’entrepreneur) s’oblige à exécuter un ouvrage, moyennant un prix que l’autre partie (le maître) s’engage à lui payer.*

13 donné différents type de contrat que vous connaissez.

*Contrat de vente, contrat de bail, contrat d'entreprise, contrat de travail…*

14 Expliquer : les travaux qui ne sont pas commandé par écrit par le maître de l'ouvrage ou par la Direction des travaux (si cette dernière est habilitée à le faire ne sont pas rémunérés.)

*Des travaux effectués par l'entrepreneur sans l'accord de la direction des travaux ne pourront pas être payé.*

15 expliqué : ces contrats ne comportent pas de clauses contractuelles moins favorables au maître de l'ouvrage de celles du contrat qui le lie à lui.

*Le contrat où l'objet travaillé ne pourra être fait de moins bonne qualité, que celles liées par le contrat du maître de l'ouvrage.*

16 Expliquer : le tarif de régies seront appliqués selon les activités concrètes déployées et non selon les fonctions des personnes qui les auront réalisées.

*Le tarif de régie et appliqué selon l'activité concrète, exemple : un travail de main d'œuvre ne pourra être facturé à un prix de Maître, même si ce travail a été réalisé par ce Maître.*

17 expliquer ceci : Si une hypothèque légale des artisans et entrepreneurs est annotée au registre foncier par ses partenaires contractuels (à titre super provisoire roue provisoire) l'entreprise la fera radier et à ses frais sans délai.

*En cas de dépôt d'hypothèque égal des artisans par un des sous-traitant de l'entrepreneur, celui-ci assumera les frais de la dépose de cette hypothèque légale, ainsi que les frais de radiement cette hypothèque légale.*

18 expliquer ce qu'une réception de l'ouvrage

*La réception de l’ouvrage permet de prouver au Maitre que l’objet est en place et sans défaut.*

19 expliquer ce qu'est l’avis d'achèvement est la vérification commune.

*A la fin des travaux l'entrepreneur est le maître vérifieront que l'objet a bien été exécuté, qu’il ne comporte pas de défauts et qu'il est conforme aux attentes. Sur ce un avis écrit sera établis.*

À la fin de pose de l'objet l'entrepreneur et le mettre vérifierons que l'objet a bien été exécuté qui ne conforte qu'il ne comporte pas de défauts à la fin des travaux l'entrepreneur est le maître vérifier que l'objet a bien été exécuté qui ne comporte pas de défauts et qu'il est conforme aux attentes

Le tarif de régie et appliquer selon l'activité concrète exemple 6 si un apprenti un travail de main d'oeuvre ne pourra être facturée à un prix 2 m même si ce travail a été réalisé paramètres